

COMMISSION FOOT ENTREPRISE

REUNION DES MARDIS 12 ET 19 JUILLET 2016 – PV 302 ET 303

CORRESPONDANCE

Courriel Commission Foot Entreprise : foot-entreprise@isere.fff.fr

A TOUS LES CLUBS

Renvoyer la fiche de cotisation et d'arbitrage avant le 22 juillet 2016 (sous peine d'amende).

INFORMATION

Les demandes de licences (LRAF) et les engagements dans les différentes compétitions foot entreprise (DIF) sont accessibles (sous réserve d'être à jour de sa trésorerie).

Clubs dont la situation auprès de la Ligue Rhône-Alpes n'est pas régularisée : licences bloquées.

Clubs dont la situation auprès du District de l'Isère n'est pas régularisée : engagements bloqués.

SAISON 2016-2017

La réunion d'avant-saison est prévue **jeudi 08 septembre 2016 à 19h00** au siège du District (sous réserve disponibilités). Si un club souhaite organiser la réunion à son siège, il convient de prévenir la CFE et les instances du DIF (possibilité modification date, à fixer de préférence 1^{ère} quinzaine de septembre 2016).